

LA BOUSSOLE DE LA DÉCENTRALISATION DU SNDGCT

Auteur : Emmanuel FAIVRE

s/c : Françoise CLECH DEL TEDESCO

10/11/2025

Objet : Cadrage méthodologique

Contexte :

La France est dans une situation particulière et des lignes structurelles vont bouger dans les mois qui viennent quant à l'organisation territoriale et institutionnelle (nouvel acte de décentralisation lancée en septembre 2025, élection présidentielle de 2027 notamment). Sur ces sujets, la parole est monopolisée par l'Etat, les élus nationaux et des associations d'élus locaux, quelques experts et éditorialistes de grands médias. Parce qu'il incarne la diversité des collectivités et établissements locaux, que ses membres ont des avis précieux à faire valoir pour éclairer le débat d'autant plus que c'est la sphère technique qui devra appliquer les décisions prises nationalement, le SNDGCT a souhaité s'engager dans le débat collectivement avec ses règles déontologiques qui assurent une approche sérieuse, équilibrée et sereine. C'est avec cette ambition que la Présidente du SNDGCT saisissait le 1er ministre le 23/10/2025 concernant ce nouvel acte de décentralisation en mobilisant en appui les deux dernières contributions du SNDGCT du printemps 2024 en réponse aux rapports Woerth et Ravignon.

Pourquoi construire une boussole ?

La boussole symbolise l'orientation commune, la recherche de sens et la capacité à avancer ensemble malgré la diversité des points de vue. Elle guide. Elle ne définit pas un chemin unique mais indique une direction partagée à laquelle le collectif va tendre :

- Orientation et repères : elle aide le collectif à se situer, à savoir où il en est, d'où il vient et où il veut aller ;
- Valeurs communes : elle traduit les principes directeurs qui servent de nord commun ;
- Cohérence et alignement : elle permet de garder le cap face aux doutes, aux divergences ou aux changements ;
- Autonomie et responsabilité : chacun reste libre de son chemin, mais contribue à une direction commune cohérente ;
- Ouverture et adaptation : comme la boussole s'ajuste au champ magnétique, le collectif s'adapte aux contextes tout en gardant son orientation fondamentale.

La boussole de la décentralisation répond à deux objectifs majeurs pour le SNDGCT :

- Nourrir par des exemples locaux concrets et des expériences de terrain, les positions portées par le syndicat dans ses contributions nationales sur la décentralisation ;
- Doter nos adhérents d'une boîte à outils dans leur exercice pratique quotidien et d'un corpus utile à leur prise de position ou avis lorsqu'ils sont interrogés localement sur les sujets en lien avec la décentralisation.

Comment construire la boussole (avec le groupe de travail dédié) ?

Trois étapes sont nécessaires :

- Étape 1 : identifier la dizaine de principes fondant l'action publique locale qui doivent être réinterrogés Par exemple :

- Décentraliser n'est pas déconcentrer
- Cultiver la subsidiarité de l'action publique
- Garantir une autonomie locale (libertés locales, autonomies fiscale et financière)
- Construire une solidarité territoriale (péréquation) et de nouvelles formes de coopération territoriale
- Reconstruire un cadre de responsabilité des acteurs au cœur de l'action publique locale
- Impliquer davantage les collectivités locales dans la construction des lois et les doter d'un pouvoir normatif local
- Impliquer davantage les citoyens dans le débat sur l'action publique locale et par le vote
- Établir de nouveaux modes d'évaluation des politiques et organisations publiques au service des collectivités locales
- ...

- Étape 2 : Les Livrables . Pour chaque principe, établir une « FICHE REPÈRES » dotée d'un corpus théorique (mobilisant notamment les travaux antérieurs du SNDGCT) mis en miroir avec des exemples concrets de nos praticiens-adhérents, avec une conclusion via une position d'évolution par rapport à la situation existante.

- Étape 3 : Mettre en cohérence les « FICHES REPÈRES » à travers un canevas - architecture pour contribuer au débat national et pour doter nos adhérents d'une boîte à outils

Deux démarches s'avèrent indispensables pour accompagner le groupe de travail :

- un questionnaire – sondage en direction de nos adhérents en amont pour tester – compléter la liste des principes fondant l'action publique locale et les nourrir d'exemples concrets que l'on pourrait ainsi identifier pour les mobiliser durant nos travaux ;
- un comité de lecture qui émet un regard – avis sur chaque « FICHE REPÈRES » et leur mise en cohérence finale.

Calendrier de travail :

- Novembre 2025 : validation de la présente note stratégique, annonce de la démarche permettant aussi un appel à volontaires
- Décembre 2025 : construction du questionnaire et lancement en direction des adhérents
- Janvier – Juin 2026 : animation du cycle de travail (un principe est travaillé sur 3 semaines : production de la « FICHE REPÈRES »)
- Été 2026 : mise en cohérence des « FICHE REPÈRES » et structuration de la boussole
- Septembre 2026 : présentation à l'exécutif
- 1^{er} & 2 octobre 2026 : présentation aux Territorialis de Reims
- Fil conducteur : regard et conseil scientifique de lecture de 2 universitaires :
 - Chaire OPTIMA de Pau + Romain PASQUIER - sciences Po Rennes